



## **LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS**

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.  
Tel. : 0231372020. ou : 0875473516. Mail : [jacquelisa.maillard@wanadoo.fr](mailto:jacquelisa.maillard@wanadoo.fr)

# **Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Samedi 20 octobre 2007 à Briouze**

## **I. Accueil et recensement des voix**

16 clubs sur 27 sont représentés, soit 48 voix sur 61 possibles.

Décompte des voix : Muriel Santos Da Silva 5 (Agneaux-St-Lô) ; Jacques Maillard 4 voix (Luc-sur-Mer, Thaon) ; Bosko Basic 7 (Deauville, Argences, Amfréville) ; Gaël Lejeune 6 (Caen Alekhine) ; Frédéric Bavinckhove 4 (Echecs Plus Cherbourg-Octeville) ; Pascal Le Fournier 12 (L'Aigle, Lisieux, Échiquier du Perche) ; Maxime Boulier 3 (Flers-Briouze) ; Olivier Kovarski 4 (La Rivière St-Sauveur, Dives-sur-Mer) ; Christian Clin 3 (Orbec, St-Hilaire Petitville)

Le nombre de voix attribué à chaque club tient compte des licences B conformément au Règlement Intérieur de la FFE voté par l'AG du 28 janvier 2007 (page 3/14)

Sont également présents : André Thomas, président d'honneur de la ligue, Hubert Benéteau, trésorier de la ligue ; Damien Jarry, président du CD Calvados et membre du CD ligue ; Jacques Miclon, trésorier du CD Orne.

Les divers documents tels que le rapport moral, le rapport d'activité, les bilans financiers, les états d'affiliations, etc. sont mis à la disposition des participants. Ils étaient disponibles sur le site de la Ligue depuis plusieurs jours.

Le président Maillard annonce le décès de M. Jean-Christophe Basaille, membre éminent de la FFE. A la demande de la FFE une minute de silence sera observée au début de la première ronde des interclubs du 21 octobre.

## **II. PV de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2006**

Le PV de l'AG du 30/09/2006 est adopté à l'unanimité.

## **III. Rapport moral et rapport d'activité**

Rapport moral (voir document joint) : Le président Maillard lit le rapport moral qui fait le bilan de la saison écoulée en abordant tous les secteurs : effectifs, financier, technique, jeunes, féminin, scolaire, etc...

Il annonce qu'il ne briguera pas un nouveau mandat en 2008 pour raisons personnelles et familiales.

Rapport d'activité (voir document joint) : L'assemblée rectifie quelques erreurs mineures. Pascal Le Fournier regrette l'absence des résultats de la Nationale 4 Jeunes. Jacques Maillard lui répond que ce sera ajouté.

Un échange s'engage ensuite avec les représentants des clubs.

Sur l'évolution des effectifs, Pascal Le Fournier dit qu'il serait bon de différencier les licences A des licences B pour avoir une réelle vision de l'évolution des unes et des autres. Jacques Maillard répond qu'il faut prendre en compte les deux types de licence car la Jeunesse et Sport ne fait pas de différence. Par ailleurs, l'état fourni permet de voir l'évolution par rapport à l'année précédente.



## **LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS**

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.  
Tel. : 0231372020. ou : 0875473516. Mail : [jacquelisa.maillard@wanadoo.fr](mailto:jacquelisa.maillard@wanadoo.fr)

Olivier Kovarski s'interroge sur la motivation des licenciés A ou B. Il pense qu'il faudrait augmenter notre nombre de licenciés A pour avoir plus de qualifiés aux championnats de France. Jacques Maillard lui répond que la licence B sert de réserve.

Pascal Le Fournier remarque que l'on voit peu de licenciés B dans les tournois rapides alors que c'est son but à l'origine. André Thomas rappelle que la licence B a succédé à l'adhésion, déjà ancienne et qu'elle est très utile pour les jeunes qui ne pratiquent les échecs qu'en milieu scolaire. Jacques Miclon pense qu'il serait bon d'avoir une évolution par tranches d'âge.

Sur le Défi des Estuaires, Pascal Le Fournier regrette un déficit de communication de la ligue qui n'avise pas les présidents de CD et de clubs lorsqu'elle contacte un jeune pour le sélectionner. Il pense également que tous les départements devraient être représentés dans cette sélection. Jacques Maillard reconnaît ce manque d'information et l'excuse par une surcharge professionnelle importante du directeur des jeunes de la ligue.

Olivier Kovarski demande si des objectifs précis par secteurs sont fixés pour chaque saison. Sinon, il peut y avoir une difficulté à visualiser le manque de moyens engagés sur un secteur donné. Le président Maillard répond que ce n'est pas le cas formellement mais que, par exemple, la subvention CNDS (Centre National de Développement du Sport) est divisée pour la formation d'arbitres, d'animateurs, etc...

Concernant l'arbitrage, Frédéric Bavinckhove pense que les arbitres de la ligue devraient se réunir une fois par saison afin d'échanger et d'uniformiser leur arbitrage en particulier dans les championnats jeunes. Jacques Maillard dit que dorénavant les arbitres, quelque soit leur niveau, devront subir une journée de recyclage. Il annonce qu'il a chargé Stéphane Crouette d'organiser cette journée.

Jacques Miclon demande s'il est obligatoire d'adhérer au CDOS 61 (Comité Départemental Olympique et Sportif). En effet, cela coûte environ un quart de son budget au CD Ornaïs. Selon lui, cette cotisation ne devrait pas être forfaitaire. Surtout que les échecs sont très peu considérés par cette instance. Damien Jarry, membre du CDOS Calvados, lui répond que c'est important car les clubs ou comités ayant les statuts sportifs peuvent bénéficier du CNDS sur présentation d'un dossier.

Après échanges le rapport moral et le rapport d'activité sont adoptés à l'unanimité.

### **IV. Bilan Financier**

Avant de passer la parole au trésorier, Jacques Maillard rappelle que deux documents sont nécessaires : le bilan qui présente le patrimoine de l'association et le compte de résultat qui est un historique de la saison écoulée. Hubert Benéteau présente le compte de résultat de la saison passée. Celui-ci présente un déficit de 391,69 €. Le bilan restant positif (3210,69 €) Les frais de fonctionnement sont à un taux raisonnable et s'élèvent à 700 € sur un budget de 12000 €. Le réalisé et le prévisionnel de l'an dernier sont proches, signe d'une bonne gestion. Les 0,02 cts d'euros qui apparaissent sur le compte de résultat sont dus à une erreur sur un chèque. Il rappelle que l'essentiel de nos produits est la cotisation des licenciés. Au 20 octobre, il y a en caisse 3210 €.

Jacques Maillard ajoute que quelques clubs doivent de l'argent à la FFE. Celle-ci a retenu ces sommes et ne les a pas reversées à la ligue.



## **LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS**

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.  
Tel. : 0231372020. ou : 0875473516. Mail : [jacquelisa.maillard@wanadoo.fr](mailto:jacquelisa.maillard@wanadoo.fr)

Gaël Lejeune demande quel a été le coût réel du Défi des Estuaires pour la ligue. 1383 € de charges et 816 € de produits de l'autre, ce qui fait une dépense de 567 € précisément répond Hubert Benéteau.

Jacques Miclon dit qu'il serait bien de faire apparaître sur une même ligne les charges et les produits pour chaque poste. Il pense en outre, ainsi que Bosko Basic, qu'il faudrait augmenter la part réservée à la communication externe de la ligue. Muriel Santos da Silva pense que cela ne sert à rien car les médias ne sont pas preneurs.

Vote du quitus : Le rapport financier est voté à l'unanimité.

### **V. Election complémentaire**

Jacques Maillard informe l'Assemblée Générale qu'il a reçu deux candidatures au Comité Directeur : Antoine Canonne de l'Echiquier Deauvillais et Olivier Kovarski de La Rivière St-Sauveur. Pascal Le Fournier intervient alors pour dire qu'il est lui aussi candidat.

Avant de passer à l'élection, le président Maillard rappelle que les statuts votés lors de l'AG extraordinaire d'octobre 2005 prévoient 3 collèges de membres du CD ligue. Un premier collège composé de 8 membres, un second pour une représentante féminine et un troisième pour un médecin. Antoine Canonne étant médecin, il propose d'accepter les trois candidats car il manquera de toute façon un membre dans le premier collège. Tous les représentants des clubs présents étant d'accord pour ne refuser aucune bonne volonté, les trois candidats sont élus à l'unanimité.

La composition du CD ligue est maintenant la suivante :

- Collège A : Jacques Maillard (Président), Hubert Benéteau (Trésorier), Christian Clin (Secrétaire), Bosko Basic, Damien Jarry, Olivier Kovarski, Pascal Le Fournier et Gaël Lejeune.
- Collège B (Féminines) : Muriel Santos Da Silva
- Collège C (médecins) : Dr Antoine Canonne

### **VI. Propositions et orientations pour 2005/2006**

Hubert Benéteau trouve qu'iFrance, l'hébergeur Internet actuel de la ligue, a trop de publicités. Il propose soit d'acheter un nom de domaine propre à la ligue, soit de changer pour un hébergeur payant (une vingtaine d'euros par an) ou enfin de passer à un hébergeur gratuit avec moins de pubs. Jacques Maillard dit qu'il n'y a pas d'urgence et demande à Hubert de se renseigner sur les tarifs et de formuler des propositions au Comité Directeur.

Olivier Kovarski et Jacques Miclon demande que des statistiques sur l'évolution du nombre de licences A et B par tranches d'âges soient faites afin d'étudier un plan d'action "licences".

Bosko Basic propose de mettre au vote le vote séparé du rapport moral et du rapport d'activité par l'AG.

- Pour : 26 voix (Deauville, Amfréville, Argences, La Rivière, Dives, Lisieux, L'Aigle, Echiquier du perche, Flers-Briouze)
- Contre : 5 voix (Agneaux-St-Lô)
- Abstention : 17 voix (Caen Alekhine, St-Hilaire, Orbec, Cherbourg-Octeville, Luc, Thaon)

Cette proposition est adoptée.



## **LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS**

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.  
Tel. : 0231372020. ou : 0875473516. Mail : [jacquelisa.maillard@wanadoo.fr](mailto:jacquelisa.maillard@wanadoo.fr)

Une discussion s'engage ensuite sur le bien-fondé d'organiser l'AG sur une journée entière. Le repas pris en commun permet des échanges conviviaux selon Jacques Maillard. Christian Clin dit que certains ne viennent pas à l'AG car ils travaillent le samedi matin, en particulier les enseignants nombreux dans notre activité. Muriel Santos da Silva pense qu'une journée, c'est trop long pour une AG, une après-midi suffirait. André Thomas demande que l'AG électorale de l'année prochaine se tienne en juin pour que la nouvelle équipe ait du temps pour préparer la saison à venir.

La proposition suivante est soumise au vote : AG électorale 2008 en juin sur ½ journée l'après-midi :

- Pour : 41 voix (Agneaux-St-Lô, Cherbourg-Octeville, Caen Alekhine, St-Hilaire, Orbec, Deauville, Amfréville, Argences, La Rivière, Dives, Lisieux, L'Aigle, Echiquier du Perche)
- Contre : 4 voix (Luc, Thaon)
- Abstention : 3 voix (Flers-Briouze)

Cette proposition est adoptée.

Olivier Kovarski revient sur l'augmentation des licences A chez les jeunes. Il pense que la ligue doit poser des objectifs en début de saison et se donner les moyens de les réaliser. Hubert Benéteau dit qu'il ne suffit pas d'augmenter le nombre de licenciés A jeunes pour avoir plus de qualifiés aux championnats de France. En effet, le calcul dépend aussi du chiffre des autres ligues. Pascal Le Fournier pense que la fédération devrait proposer des licences d'été à un coût moindre pour les joueurs voulant participer à un tournoi occasionnellement.

### **VII. Le nouveau règlement des Championnat de Ligue Jeunes**

Un nouveau règlement proposé par Christophe Choisy, dont la principale nouveauté est le mode de qualification des jeunes selon divers indices, est proposé au vote de l'AG (à consulter sur le site de la ligue, section Documents). Jacques Maillard précise le montant de l'inscription n'apparaît plus dans ce règlement car il sera dorénavant voté par le CD.

Pascal Le Fournier, mandaté par Lisieux, lit un texte de Marc Santerne qui s'étonne que la ligue fasse jouer les pupilles deux fois par jour et les plus petits plusieurs fois par jour alors que la FFE s'y oppose lorsqu'il s'agit de regroupements avec deux matches par jour en nationales jeunes.

L'Assemblée Générale prend acte des propos de Marc Santerne mais n'envisage pas pour le moment de revenir sur le règlement actuel des championnats de ligue jeunes

Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité.

Le championnat de ligue jeunes 2008 sera organisé par le club de Flers-Briouze. Le président Maillard remercie Maxime Boulier et Pascal Le Fournier pour cette organisation.

### **VIII. Les sanctions par forfait en interclubs**

Contexte : Le Comité Directeur de la ligue a voté le 31 mai dernier un alignement sur le règlement fédéral pour les forfaits d'équipes et individuels aussi bien en Nationale 4 qu'en Régionale. Seul le montant des amendes est différent.

Certains petits clubs évoluant en Régionale se sont émus de cette décision. Orbec a mandaté Christian Clin pour porter devant l'AG cette inquiétude.

Il est précisé qu'en cas de force majeure, il n'y a pas de sanction. Il apparaît également que les forfaits sont le plus souvent le fait des gros clubs, ceci s'expliquant par la difficulté à gérer beaucoup d'équipe à cause des contraintes imposées par le règlement.

Pascal Le Fournier, toujours au nom de Lisieux, reprend la parole pour lire une proposition de Marc Santerne qui présente une modification de la comptabilité des points pour les forfaits avec suppression des amendes. Christian Clin précise que le règlement ligue ne peut apporter que des



## **LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS**

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.  
Tel. : 0231372020. ou : 0875473516. Mail : [jacquelisa.maillard@wanadoo.fr](mailto:jacquelisa.maillard@wanadoo.fr)

corrections mineures au règlement FFE. La modification du décompte des points de parties et de match n'entrant pas dans cette catégorie. La proposition est rejetée.

La question suivante est mise au vote : L'AG est-elle pour ou contre la décision du CD concernant les amendes et leur montant ?

- Pour : 32 voix (Caen Alekhine, Agneaux-St-Lô, St-Hilaire, Luc, Thaon, Deauville, Amfréville, Argences, La Rivière, Dives, L'Aigle, Echiquier du Perche)
- Contre : 16 voix (Lisieux, Orbec, Flers-Briouze, Cherbourg-Octeville)

### **IX. Budget prévisionnel 2007-2008**

Le budget prévisionnel proposé s'appuie sur les résultats de l'année précédente. Cependant l'Assemblée Générale souhaite que soit prise en compte la communication et qu'un budget lui soit affecté. Le projet initialement prévu est donc modifié en ce sens (Voir documents comptables joints)

Avec ces quelques correctifs le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

### **X. Divers**

Damien Jarry informe l'assemblée qu'il a proposé au CDOS Calvados la candidature André Thomas pour être médaillé de la DDRJS pour l'ensemble de son travail de bénévole en faveur du jeu d'échecs.

**Le secrétaire de séance  
Christian Clin**